

Vabres L'ABBAYE



la vabres

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°20

ANNÉE 2019



- Le mot du Maire p. 2
- Les finances p. 3
- Lotissement 2019 p. 4
- Infos communales p. 5
- Personnel, qui fait quoi p. 5
- Travaux et investissements p. 6
- Nouvelles réalisations p. 7
- Maison des services p. 7
- Etude de projets envisagés p. 8
- Communauté de communes p. 9
- Les écoles p. 10 - 11
- Les fantous p. 11
- Infos pratiques p. 12
- Les associations p. 12

Lo Vabres

Le mot du Maire

Mesdames et messieurs

La réalisation de ce 20^e numéro du bulletin municipal revêt un caractère particulier parce qu'il est le dernier du mandat. Comme chaque année, ce bulletin reprend les réalisations de l'année écoulée ainsi que les projets à venir.

En 2019 les aménagements de la place de l'église ont embelli ce quartier entièrement rénové. La municipalité est satisfaite d'y accueillir de nouveaux habitants.

En ce qui concerne le nouveau lotissement de l'Estindillac, les constructions des premières maisons vont débiter et dans un bref délai une trentaine de familles vont s'installer sur la commune, je leur souhaite un bon accueil. Ce développement démographique progressif conforte le dynamisme de notre commune.

Les équipements installés dans le parc de l'évêché (City-park, Skate-park, jeux enfants, tennis, aire camping-car...) sont attrayants si bien que l'on peut dire que la vie quotidienne du village se déroule dans ce lieu où, en cours d'année plusieurs animations y sont organisées.

La municipalité qui a souhaité pouvoir clarifier la situation de la vacance des bâtiments du site de l'évêché, a obtenu le soutien financier de la communauté de communes qui a engagé une étude de réflexion. L'étude porte sur la requalification de ce patrimoine qui a fait l'histoire de Vabres.

Le conseil municipal a acté l'achat de la dernière licence IV dont la validité par l'état est liée à un projet d'ouverture d'un commerce dans un lieu agréé.

En cours d'année 2019, le conseil municipal a approfondi l'étude du dossier des aménagements des entrées de village. Ces travaux seront lourds mais nécessaires sur plusieurs aspects : nous devons améliorer la perspective sur le palais épiscopal. Il est notre identité et donc il doit être visible par les usagers de la route départementale. Les circulations piétonnes et vélos sur les avenues du Dourdou, de la Salse et de Monplaisir sont à organiser. L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques embellira le village.

Initiée et construite par la mairie, la maison des services est devenue intercommunale depuis janvier 2018. Au cours de cette année, plusieurs organismes ont signé la convention de partenariat.

Nous sommes à quelques semaines des élections municipales, je termine mes engagements municipaux. Au cours de ces années, la commune a suivi les évolutions du temps, je me suis investi au mieux en privilégiant l'intérêt général pour ma commune de résidence. Je ne retiens que des bons souvenirs passés avec chacun de vous. Tous les conseillers municipaux m'ont soutenu et ont permis de réussir un bon développement attractif et harmonieux de la commune. Je vous remercie toutes et tous qui m'avaient accompagné dans mes responsabilités de la vie municipale qui sont très motivantes.

Pour conclure ce dernier mot de maire, mes pensées particulières sont pour toutes les personnes de notre commune qui sont en difficulté de santé ou autre, je souhaite un rétablissement rapide de leur situation.

Michel BERNAT

Les finances

Voici les chiffres du budget 2019 votés par le conseil municipal, répartis en 2 sections :
le fonctionnement et l'investissement.

Section de fonctionnement

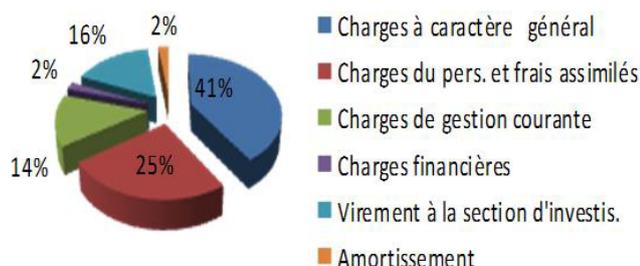
Répartition des dépenses :

charges à caractère général	449 245.99€
charges pers. et frais assimilés	275 500.00€
charges de gestion courante	149 360.00€
charges financières	22 450.00€
virement à la section d'investis.	180 898.35€
amortissement	24 136.65€
TOTAL DEPENSES	1 101 590.99€

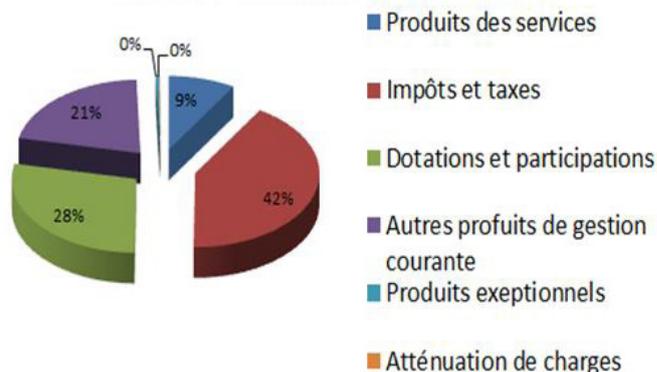
Répartition des recettes :

produit des services	95 840.00€
impôts et taxes	457 200.00€
dotations et participations	309 700.00€
autres produits de gestion courante	233 125.99€
produits exceptionnels	4 720.00€
atténuation de charges	1 000.00€
Produits financiers	5.00€
TOTAL RECETTES :	1 101 590.99€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Section d'investissement

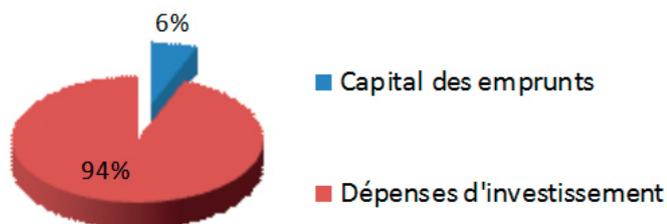
Répartition des dépenses :

capital des emprunts	71 850.00€
dépenses d'investissement	1 113 533.37€
TOTAL DEPENSES	1 185 383.37€

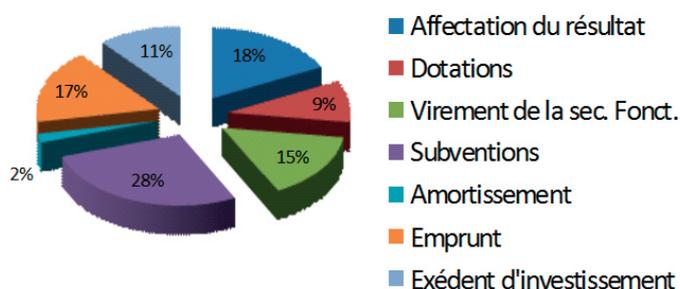
Répartition des recettes :

affectation du résultat	208 995.84€
dotations	113 151.00€
virement de la section fonctionnement	180 898.35€
subventions	327 100.00€
amortissement	24 136.65€
emprunt	200 000.00€
Excédent d'investissement	131 101.53€
TOTAL RECETTES	1 185 383.37€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



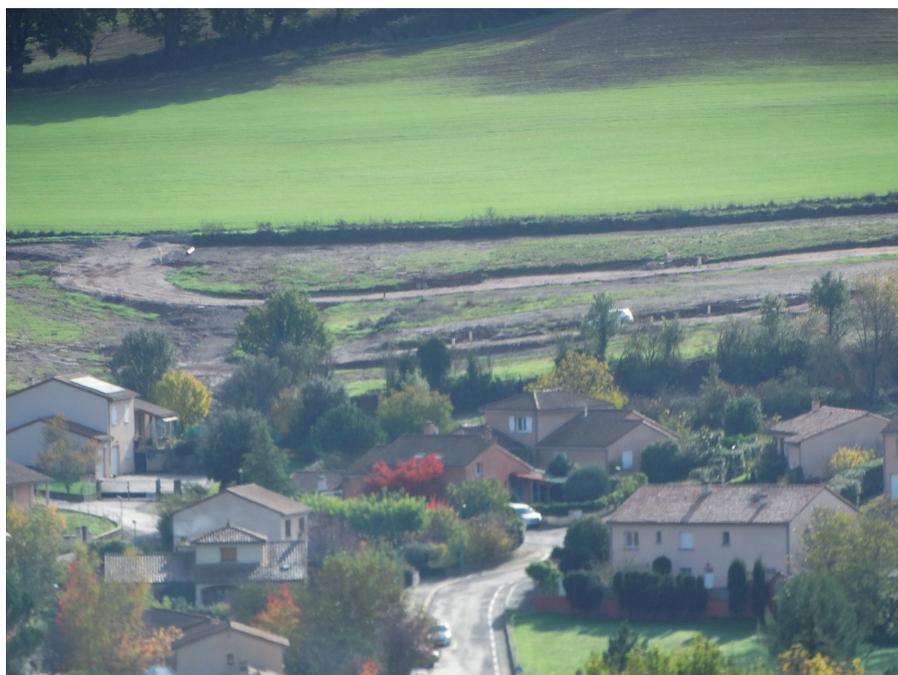
Lotissement 2019

La décision du conseil municipal de réaliser un lotissement date du 23 juin 2016. Quatre années se sont écoulées pour venir au terme du dossier avant que les nouveaux résidents puissent construire. A ce jour les travaux de construction n'ont pas commencé mais dès le printemps ce sont plusieurs entreprises de maçonnerie qui seront en chantier à l'Estindillac.

Le conseil municipal a identifié ce quartier parce que situé à proximité du Mas de Gantou, cette zone est située en zone AU du PLU (plan local d'urbanisme) donc à construire en priorité.

L'Estindillac bénéficie d'une très bonne exposition au soleil levant, soleil couchant avec vue dégagée.

Vabres compte désormais 3 rues supplémentaires : rue de l'Estindillac, rue des Jonquilles et impasse Resseguier.



Le budget total pour l'achat des terrains et travaux de viabilisation s'élève à 1 200 000€. Les Prix de vente des terrains ont été fixés par le conseil municipal de manière

dégressive soit de 60 €/m² pour les terrains d'une surface de moins de 600 m², 57 €/m² pour les lots 600 à 800 m², 55 €/m² entre 800 et 1000 m², 52 € pour les lots de 1000 m² à 1200 m² et 48 € pour un lot de plus de 1200 m².

La société Sud Massif Central habitat va prendre en charge la construction de 6 villas qui seront mises en location ou en contrat d'accession à la propriété.

Le Bosquet, ancienne vigne non travaillée depuis plus de 50 ans se transforme en espace vert. L'ancienne maisonnette est conservée.

La mairie tient à remercier les propriétaires et exploitants agricoles qui ont cédé les terrains pour permettre à 28 familles d'habiter et devenir propriétaires de leur maison sur notre commune.

A ce jour 21 futurs propriétaires ont réservé leur lot.

7 terrains sont encore disponibles que vous pouvez identifier sur le plan ci-contre.

Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez la mairie au 05.65.99.08.57.



Informations communales

CONSEIL MUNICIPAL à 14 membres

M. GOUDONNEIX Alain avait été élu au conseil municipal en 2014. Il a accepté un poste de conseiller délégué mais s'est très vite investi quotidiennement dans la vie communale. Homme très discret mais observateur, M. Alain GOUDONNEX a servi la commune avec pertinence dans le respect du bien commun de toutes les Vabraises et tous les Vabrais.

Depuis son décès, le 17 février 2019, 14 conseillers siègent en séance du Conseil municipal.

Affectation de salle au club Vabres Retraite et Détente et à l'association la Festi'vabraise

Les locaux libérés de l'ancienne cantine sont désormais occupés par l'association Vabres Retraite et Détente. Les bénévoles de l'association ont en totalité réalisé les travaux de reprise et de peinture des murs.

A la suite de ce déménagement c'est la Festi'vabraise qui occupe la salle du rez-de-chaussée, rue des Hortes.

ASV : Réception de l'équipe féminine de Football

Depuis la création de l'équipe de foot féminin (2006) les séniors filles ont joué 3 fois la finale départementale de la coupe Aveyron et ont été 2 fois victorieuses.

Suite à leur victoire de 2019, elles ont été reçues en mairie le 7 juillet par le maire et les conseillers municipaux qui ont adressé leurs félicitations aux joueuses, à l'entraîneur et à toutes et tous les bénévoles du club.

Le conseil municipal a alloué une subvention exceptionnelle de 200€ à l'ASV.



ELECTIONS

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 Mars 2020 à la Salle des Fêtes.

Les inscriptions sur les listes électorales sont acceptées jusqu'au 7 février 2020.

Pour vous inscrire merci de déposer en mairie : le CERFA n° 12669*02, un justificatif de domicile et une copie de votre carte d'identité.

Désormais, vous pouvez vérifier vous-même si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

DICRIM

Le document d'information communal sur les risques majeurs est à disposition des habitants. Il renseigne les administrés des risques existant sur le territoire, de leurs conséquences et des mesures prises pour y faire face : notamment les risques inondations, sismiques, mouvements de terrains.

Approuvé par le conseil municipal en date du 17 juin 2019, vous pouvez consulter le document à la mairie, à la Maison des Services au public et sur le site internet www.vabreslabbaye.fr.



Personnel et qui fait quoi ?

Administration

Mme Perrine GOS (à 80%) agent administratif catégorie C est en charge des dossiers d'urbanisme, de la comptabilité, et des dossiers eau et assainissement.

Estelle MENGE agent administratif contractuel est à l'accueil. Chargée de l'état civil, la gestion des salles, les cimetières et la communication.

Technique

M. Guy GAVALADA agent de maîtrise est chef d'équipe particulièrement responsable de l'eau et de l'assainissement.

M. Florent TAYAC et M. Mathieu BROUILLET sont agents techniques adjoints polyvalents, Mathieu plutôt basé sur la gestion des espaces verts et Florent sur le suivi des stations d'épuration et des postes de relevage assainissement.

Enfance

Assistante maternelle: Mme Marjorie PELISSIER agent des services des écoles assure la fonction polyvalente D'ATSEM principale à l'école.

M. Jean LEMAIRE agent contractuel à 20 % de son temps est ATSEM.

Mme Joëlle ROUCOULES est agent des services des écoles stagiaire en charge de la gestion de la restauration scolaire et intergénérationnelle.

Beaucoup de travaux sont externalisés dont le ménage qui est contractualisé avec Tremplin pour l'emploi et effectué par Mme Sakine OZCAN.

Travaux et investissements 2019

ÉCOLE Jean de La FONTAINE

L'école communale Jean de la Fontaine a complètement changé son aspect extérieur. De gros travaux ont eu lieu durant toutes les vacances scolaires de l'année 2019. Ces travaux ont consisté à :

- Remplacer la chaudière et les fenêtres.
- Installer les luminaires à ampoules LED.
- Rajouter 2 wc supplémentaires aux toilettes de la classe maternelle.



- Agrandir le préau et créer une salle d'activité de 90 m²
- Repeindre l'extérieur mais surtout repeindre toutes les classes et annexes intérieures.

- Rajouter un bardage extérieur de qualité.

Le montant des travaux s'élève à 384 000 € HT. Pour la réalisation de ces travaux, la commune a été subventionnée par l'état (montant : 179 000 € au titre de la DETR), par la région OCCITANIE (20 000 €), par le conseil départemental (25 000 €), par la communauté de commune du Saint-Affricain (30 000 €) et nous avons sollicité l'Europe pour la rénovation énergétique au titre du FEDER à hauteur de 70 000 €.

PLACE de l'ÉGLISE

Les travaux de la place de l'église ont été réalisés en plusieurs étapes avec pour 1^{er} objectif d'y réorganiser le stationnement des voitures.

Ce lieu, avec le monument aux morts restauré, est historique comme l'a rappelé M. Henri Moizet lors de

l'inauguration des derniers aménagements. L'enlèvement des vieilles écuries et granges, des maisons et des ateliers municipaux avait permis de recréer des espaces ainsi que la création d'un parvis dallé qui a remis en valeur la façade principale de la cathédrale.

Suite à l'acquisition puis la démolition de la menuiserie Cot le conseil municipal a retenu le plan d'aménagement proposé par l'architecte des bâtiments de France dans la perspective du parvis de la cathédrale.

L'entreprise Sévigné a réalisé le parking enherbé et les dallages. Le paysagiste Christian le Jardinier a créé les espaces verts. Le montant des travaux est de 33 000 €, hors démolition et achat qui ce sont élevés à 55 000 €.

L'inauguration des aménagements de ce nouvel espace a eu lieu avant le dépôt de la gerbe au monument aux morts, jour de la fête de Vabres, le 7 juillet 2019, en présence des conseillers municipaux, du Sénateur M. MARC Alain, du Député M. VIALA Arnaud, et des Conseillers départementaux M. Sébastien DAVID et Mme Émilie GRAL.



Travaux cathédrale

L'entretien de la cathédrale est permanent, les travaux de reprise de la toiture ont été échelonnés sur 3 ans afin de permettre un étalement de la dépense. En septembre, l'entreprise Soler, spécialiste des travaux en hauteur sur édifice a terminé ce chantier. Cette 3^e tranche consistait à réaliser les travaux de restauration de l'arêtier et d'évacuation des eaux pluviales.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 13 297.19€ HT, subventionné par le conseil départemental à hauteur de 2 659€, et la DRAC (direction des affaires culturelles) pour 2 659€.



Extinction éclairage public

L'extinction de l'éclairage public est fonctionnel depuis la fin de l'année 2018. En cours d'année 2019 cette pratique d'extinction des lumières la nuit n'a apparemment pas impacté la vie des habitants de Vabres et de ses hameaux. La lumière est coupée de 0h30 à 5h30 du Dimanche au Jeudi, et de 2h à 5h30 le vendredi, samedi et tous les jours des mois de juillet et août.

Nouvelles réalisations

Raccordement du BOURGUET

Sur notre territoire communal, seul le hameau du Bourguet composé de 15 habitations dont la confédération de Roquefort n'est pas raccordé à l'assainissement collectif.

Le maître d'oeuvre choisi pour réaliser les études d'assainissement collectif est le cabinet ALTEREO.

Dans un 1^{er} temps c'est le zonage assainissement communal qui a été modifié puis nous avons dû réaliser

les études nécessaires pour la planification des travaux de raccordement.

Un poste de relevage sera installé au bas du hameau pour refouler les effluents au niveau de la zone commerciale intercommunale.

Le coût total envisagé est de 205 000 €

La taxe de raccordement des usagers est de 2 500 € par nouveau

branchement et le montant des subventions sollicitées est de 70 000 €.

Un emprunt de 120 000 € sera réalisé sur le budget assainissement.

Les frais de raccordement à charge des usagers sont aussi subventionnés à hauteur de 40% par l'agence de l'eau Adour Garonne sur le montant TTC des travaux.

Le chantier débutera en début d'année 2020.

Aménagement de la maison de la chasse

L'association communale de chasse composée de 70 adhérents doit avoir un local qui répond au mieux aux normes sanitaires imposées pour l'exercice de leur activité.

La commune est devenue propriétaire de « la cabane des chasseur » située route de Rayssac au lieu dit les Tux.

Les travaux de réhabilitation commenceront au printemps. Le gros oeuvre sera à la charge de la mairie et les chasseurs réaliseront la démolition et les travaux intérieurs.

Photovoltaïque sur bâtiment communaux

Accompagné par le Parc Naturel Régional des Grands Causses plusieurs toits de bâtiments communaux ont fait l'objet d'une étude de faisabilité qui a été remise au conseil municipal le par le technicien énergie au Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Les toits susceptibles de produire les meilleurs rendements en production électriques sont le toit du

presbytère de Segonzac, le toit de l'école Jean de la Fontaine et le toit de la salle des fêtes.

Pour l'année en cours le conseil municipal a retenu la réfection complète du toit du presbytère de Ségonzac avec pose de 52 m² de panneaux photovoltaïques de 9KW intégrés à cette toiture. Les travaux sont prévus pour le début de l'année 2020.



Maison des services

La Maison de services au public Intercommunale de Vabres l'Abbaye est un lieu unique qui offre à tous les publics, une aide, une écoute et un accompagnement dans les démarches administratives.

La MSAP possède différents partenaires, ce qui lui permet d'assurer un accueil sur une multitude de domaines, actuellement les partenaires de la MSAP sont : Pôle Emploi, la CARSAT, la Mutualité Sociale Agricole, la FEPEM (Particulier Employeur), la Sécurité Sociale des Indépendants, le BGE, le GRETA, l'ADMR, l'ACGSA (Point Info Séniors) et la Poste.

Très prochainement de nouveaux partenariats avec la Mission Locale, la Caisse d'Allocation Familiale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie vont se créer pour offrir de nouveaux accompagnements à la population.

Depuis le mois d'octobre 2019 la MSAP est devenue itinérante. En effet, elle propose un service de proximité sur

l'ensemble des communes de la communauté de communes afin d'aller au plus proche des habitants, ces temps d'itinérance ont lieu les Lundis et les Mardis après-midi.

En termes d'actions la MSAP a créé un partenariat avec le centre social Le Quai « Les coups de pouce de l'emploi », un rendez-vous trimestriel dans lequel tous les publics peuvent rencontrer des partenaires de l'emploi/formation durant une après-midi et dans un même lieu.

Également, des expositions itinérantes ont eu lieu à la MSAP en partenariat avec l'association Vabres d'hier à demain pendant un peu plus de 4 mois, une douzaine d'artistes se sont succédé pour le plus grand plaisir des usagers de la MSAP. Une séance de dédicace avec Mme Christelle Puech et M. Bernard Durand deux auteur(e)s vabrais(e) a été organisée.

Un Job Dating d'interim a eu lieu pendant une matinée et un atelier de sensibilisation sur les risques profes-

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ainsi que les après-midis des lundis et jeudis de 13h30 à 16h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

8h30 - 12h30 du lundi au vendredi
05.65.99.03.56 - Mail : mds.vabres@orange.fr

 msapvabreslabbaye

sionnels à domicile a été organisé en collaboration avec la FEPEM.

La MSAP est donc un lieu ouvert à tous et à toutes qui développe des actions sociales et culturelles pour la population.

Au 1^{er} étage de la MSAP se trouve un espace composé de 4 bureaux individuels et d'une salle de réunion équipée en visioconférence. Désormais cet espace a un nouveau nom, il s'intitule « L'Oustalou ».

L'Oustalou a d'ailleurs été labellisé Tiers-Lieux en début d'année, il est donc répertorié comme un lieu dans lequel particuliers, télétravailleurs, entreprise, peuvent venir travailler, prendre des rendez-vous et tenir des permanences.

Etude et projets envisagés

AMENAGEMENTS des ENTREES de VABRES

Dès 2011 le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) avait sensibilisé le conseil municipal sur la nécessité d'envisager un aménagement prévoyant la mise en valeur du patrimoine communal notamment l'ensemble évêché /cathédrale.

C'est à partir de cet élément architectural et de la demande des habitants riverains des avenues de la Salse, Monplaisir et du Dourdou de sécuriser la circulation piétonne que le CM et le conseil départemental ont travaillé ensemble ce dossier des aménagements des entrées de Vabres.

Dans le cadre de l'amélioration paysagère il est prévu l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Le remplacement des conduites d'eau sur l'avenue du Dourdou est une nécessité afin de s'assurer une garantie de longue durée du réseau.

Ce dossier est contraignant, du fait des espaces limités, pour créer des trottoirs et également préserver l'écoulement des eaux de pluie. Le maître d'oeuvre M. Christophe Fourcadier géomètre expert a trouvé les solutions techniques.

Le maire et le conseil municipal travaillent sur les subventions possibles pour financer au mieux ce gros projet qui sera prêt afin que la prochaine équipe municipale puisse donner son avis et valider ou pas ces aménagements.



Etude d'opportunité et conditions de Faisabilité

En 2019 nous avons créé un comité de pilotage de suivi de ce dossier composé de membres de la communauté de communes, de la mairie et du diocèse.

La communauté de communes a missionné le cabinet ELAN pour une étude d'opportunité devant permettre de formaliser un projet pour le site de l'évêché.

Le bâtiment, qui se dessine sur 3 étages, dispose d'une surface de 2000 m² de plancher. Il est répertorié à l'I.S.M.H. (Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques) depuis 1984.

L'unité foncière comprend quatre parcelles cadastrales pour une superficie totale de 26 650 m².

Un cahier des charges a été défini au bureau d'étude ELAN afin d'étudier les différentes hypothèses de réutilisation du bâti et des espaces extérieurs, avec division parcellaire, vision d'ensemble, vision urbanistique, approche architecturale du bâtiment dans son environnement afin de, dans un second temps, trouver un ou plusieurs porteurs de projets. Le but est de trouver des exploitants d'activités complémentaires ou a minima compatibles entre elles, en vue de participer à la vie de la commune.

Le bail emphytéotique sur 50 ans de la commune avec l'évêché se termine en 2033.

Communauté des communes du St-africain, Roquefort, Sept vallons

Le PLUi est bientôt fini !

Depuis 2016, la communauté de communes s'est engagée dans la démarche collective d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les élus de votre commune ont été très actifs tout au long de ce travail qui touche désormais à sa fin.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui permet de gérer le droit des sols : il définit les constructions qui peuvent être réalisées et les occupations du sol permises sur les différents lieux du territoire. Il est opposable aux autorisations d'urbanisme et d'aménagement (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables).

Le PLUi doit répondre à un cadre législatif et réglementaire contraignant imposant d'inscrire le territoire dans une démarche de développement durable, notamment par une économie des surfaces constructibles ou encore une préservation des espaces agricoles et

naturels.

Il s'est appuyé sur un état des lieux des dynamiques et des caractéristiques du territoire (démographies, occupation du sol, économie locale, agriculture, dynamismes locaux, risques, gestion des espaces naturels, topographies...) pour traduire un projet collectif, à 14 communes, pour 10 ans, soit à l'horizon 2030 à travers le document angulaire du PLUi, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, (PADD). Le territoire intercommunal a donc travaillé pendant 3 ans pour répondre aux contraintes imposées tout en veillant à assurer l'attractivité et le développement du territoire intercommunal et des territoires communaux dans leur spécificité.

Le travail a nécessité d'évaluer les potentialités d'accueil du territoire en matière d'habitants supplémentaires et de nouvelles constructions et les répartir sur l'ensemble du territoire intercommunal en fonction

des caractéristiques de chacune des communes.

Ainsi, aujourd'hui le travail est en cours de finalisation, et a permis d'aboutir notamment au futur plan de zonage et au règlement qui s'y applique.

Un arrêt du PLUi élaboré par les élus intercommunaux sera pris par le conseil communautaire courant janvier prochain. Après cela, le document sera transmis aux différents services de l'état et aux institutions qui s'attacheront à vérifier le respect des contraintes réglementaires et contrôler la légalité du projet.

Il s'en suivra une phase d'enquête publique d'une durée d'au moins un mois pendant laquelle vous pourrez donner votre avis sur le projet aussi bien dans sa globalité que sur des points très précis, à travers des registres mis à dispositions, mais aussi des permanences qui seront tenues en différents lieux du territoire afin de récolter les avis des habitants.

LE MIALAGUET : secteur de développement économique



Depuis sa création la communauté de communes a en charge la compétence économique. Dans un premier temps l'intercommunalité a repris la gestion de la zone du Bourguet à Vabres et de Laumière à St-Rome, dans un deuxième temps la CCSAR 7 vallons a créé une zone aux Cazes et a intégré la zone de Lauras.

Les élus intercommunaux ont souhaité qu'au fil du temps soit aménagé le secteur du Mialaguet où existe déjà une jardinerie en activité de production et de vente.

Les premiers aménagements des accès sont prévus pour 2020.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
SAINT-AFRICAIN

Roquefort, Sept Vallons

Les Ecoles

Ecole Publique Jean de La Fontaine

Plusieurs changements cette année à l'école Jean de La Fontaine ! Au niveau de l'équipe, d'abord, avec le départ en retraite de M. Rozenzweyg, après 13 années passées à l'école ! L'émotion était réelle lors de notre traditionnelle fête de fin d'année qui a clôturé sa carrière et... une année riche en projets artistiques, culturels, scientifiques, sportifs ou liés à la citoyenneté : intervention en classe de musiciens et chanteurs occitans, d'une plasticienne, d'une compagnie circasienne ; sorties à Sylvanès (« orgues », « forêt en fête »), à la médiathèque, l'espace « marionnettes » et la salle des fêtes de St Affrique, visite de Rodez et du musée Soulages ; scrabble (des lauréats à nouveau cette année !), « p'tit tour à vélo », rencontres sportives ; travail sur la liberté d'expression avec Radio St-Aff, projet « Guidigo » récompensé au niveau départemental...

Une nouvelle enseignante nous a rejoint : Mme Coullomb (CE2-CM1-CM2), le reste de l'équipe étant inchangé : Mme Bonnefous (GS-CP), assistée de M. Lemaire, Mme Carrière (CE1-CE2), Mme Moulin, directrice (TPS-PS-MS), assistée de Mme Péliissier et M. Canu assurant les décharges de l'école.

Changements également au niveau de l'environnement dans lequel vont évoluer les enfants : la rénovation intérieure et énergétique de l'école est terminée et nous disposons maintenant de locaux magnifiques et d'une salle supplémentaire de 90 m² ! L'équipe enseignante souhaite dédier ce nouvel espace aux « arts » et à la « culture » plus généralement ; pour cette année, de nouveaux projets y trouveront toute leur place : chorale (CE-CM), danse (CE2-CM) avec la compagnie « Aux Grands Pieds » en « résidence » à l'école, intervention et exposition



de la plasticienne Sylvie Gravellard (projet les « 4 éléments » en PS-MS), expositions en lien avec d'autres projets (« miel » pour les GS-CP, « danger des écrans » en CE1-CE2). Un travail sur les déchets et le recyclage sera également fait dans les classes.

Sans oublier, le voyage des CM qui partiront cette année, une semaine

en juin en classe de découverte « environnement et sport », pour travailler sur le thème « En quête d'eau ! ».

Un grand merci à l'association de parents d'élèves pour le temps investi dans des actions conviviales assurant le financement de ces projets et à tous les parents bénévoles permettant les sorties !

Les rénovations de l'école Jean de La Fontaine ont été inaugurées le 30 novembre par Mme Catherine Sarlandie de La Robertie préfète de l'Aveyron en présence des élus et parlementaires notamment Monsieur Jean François Gaillard président du conseil Départemental.





Ecole Privée Sainte-Famille

Nous sommes 70 enfants bien accompagnés pour grandir, par trois enseignantes : Mme Belet, Mme Mathieu et Mme Sénégas et par un projet éducatif autour de la coopération qui donne du sens à la vie dans notre école.

C'est dès la rentrée et dans un esprit d'accueil des petits mais aussi des nouveaux que se sont organisés des temps d'ateliers coopératifs regroupant tous les âges. Nous avons prolongé ces moments privilégiés ou l'on apprend à connaître l'autre, en séance d'APC, en écoutant la légende du colibri et en lançant le jeu du bienveilleur invisible.

Notre équipe éducative est très active avec 2 aides maternelles à temps partiels et une auxiliaire de vie scolaire.

Nous avons la chance d'apprendre l'anglais avec Mara BAYEMI qui intervient à partir de la grande section deux fois par semaine dans les deux classes de primaire. Cette année, les représentants de Cambridge University viendront à l'école remettre les diplômes aux élèves de CM2 de l'an passé qui ont obtenu le niveau movers.

Nous avons également des équipes de parents très motivées et représentées en deux associations : l'OGEC pour la gestion de l'établissement et l'APEL pour l'animation de l'école. Merci à eux pour leur dynamisme !

Nous avons également des parents investis pour accompagner à la piscine et aussi dans les différents projets pédagogiques.

Dès la rentrée, grâce à leur accompagnement, nous avons commencé notre projet biodiversité.

Des nichoirs pour les mésanges, les pipistrelles et les rouges queues ont été construits, des petits gâteaux de graines pour les oiseaux ont été confectionnés et des hôtels à insectes d'inspirations architecturales diverses ont été construits. Notre mur végétal est en cours de réalisation pour accueillir les plantes mellifères, notre établissement a reçu le label Bzzz école.

Tous se sont rendus à des visites de découverte du monde des abeilles : API cité pour les plus petits et l'Arc en miel pour les plus grands. La semaine du goût a permis aux enfants de déguster du miel autrement, des recettes ont été menées en classe : pain d'épices, nougat glacé et ours au miel.

Autres projets : La visite d'un site de fouilles archéologiques a été proposée aux élèves du CP aux CM2 avec une rencontre avec des archéologues doctorants à l'université de Toulouse.

La rentrée a été riche en événements et ce n'est pas terminé ! Un petit air nous trotte dans la tête : « Paris sera toujours Paris !! » En effet, au mois de janvier et pour la première fois dans notre école les élèves du CP au CM2 iront visiter la capitale.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet : <https://ecolesainte-famille-vabres.jimdo.com>

Les Fantous

Garderie périscolaire et vacances (ALSH)

Le centre des Fantous est géré par l'association AFR (familles rurales). Le fonctionnement de l'activité est assuré par Julie LAUDIERES, directrice. Alban DUGAS, Marine HEURTEVENT et Julie COUSSEE, sont animateurs titulaires.

Plusieurs services sont proposés aux familles :

- L'accueil périscolaire est une compétence communale liée à la période scolaire.

Le centre "Les Fantous" pour les enfants scolarisés dans les écoles publique et privée de Vabres est ouvert le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h30.

L'amplitude d'ouverture du mercredi est de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans.

- Les jeunes sont accueillis dans leur salle communale située à l'Évêché tous les vendredis en période scolaire de 19h à 22h.

- L'accueil (ALSH) pendant les vacances scolaires au centre de loisirs "Les Fantous" est une compétence de la communauté de communes.

Les enfants de 3 à 13 ans y sont accueillis de 7h30 à 18h30,

Les plannings d'animation sont consultables sur le site internet de la mairie.

Pour tous renseignements, contacter la maison de l'enfant soit au 05.65.99.13.76 soit par mail à l'adresse suivante: afr-vabres@orange.fr



Infos pratiques

Mairie :

Contact : 05.65.99.08.57
Lundi et Jeudi : 8h30-12h30
Du Mardi, Mercredi et Vendredi :
8h30-12h30 et de 13h30-16h00

Relais assistante maternelle :

Contact : 05.65.49.34.75
Lundi : 9h - 12h, mardi et jeudi matins :
9h30 - 12h. Lundi, mardi et jeudi
après-midi et vendredi sur RDV.

Centre de Loisirs « Les Fantous » :

Contact : 05.65.99.13.76
Du lundi au vendredi :
7h30 - 12h / 13h30 - 18h30.

Maison des Services :

Contact : 05.65.99.03.56
Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30
Ainsi que les Mercredi
et Jeudi : 13h30 à 16h00

Point Info Sénior :

Contact : 05.65.99.03.56 - 06.11.93.15.86
Lundi : 14h - 17h30. De mardi à jeudi :
8h30 - 12h30 / 14h - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Cabinet infirmier

CAU / VINCENT / VIDAL :
Contact : 05.65.49.24.24

Infirmières :

M^{me} JULIEN : 06.86.01.62.34
M^{me} FABRE : 06.70.19.62.08
M^{me} CLARIS : 06.21.20.29.77
RDV avec le Dr. ESCRIBA
auprès de la maison médicale
de Saint-Affrique au 05.65.99.21.79

Kinésithérapeute : M^{me} MARTY

Contact : 05.65.49.19.10 - 06.71.93.84.76

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Saint-Affrique :
05.65.97.63.50

Pompiers : 18

Samu : 15

Hôpital Saint-Affrique : 05.65.49.70.22

Urgence sécurité gaz : 0 800.47.33.33

GRDF Midi Pyrénées : 09.69.36.35.34

Vœux 2020

La Municipalité souhaite de Bonnes Fêtes
à toutes les Vabraises et tous les Vabrais
Et vous invite à la présentation des voeux
Le 18 janvier à 11h
à la salle des fêtes.

Les associations

Le milieu associatif est un acteur indispensable de la vie du village. Le conseil municipal est très attentif à soutenir les associations de la commune et invite tous les habitants à s'impliquer à leur côté.

LA RAYSSAGOLE

M. Gaétan PRIVAT, président
06.74.82.83.96

LES CALADES DE SEGONZAC

M^{me} Eveline DOMENGE,
présidente - 05.65.99.80.25

LE SYNDICAT DES CHASSEURS

M. Serge ACIE, président
05.65.99.82.18

LES RANDONNEURS DU VABRAIS

M. COMPANG Louis, président
06.73.53.00.83

ASSOCIATION SPORTIVE VABRAISE

M. CAILHOL Gérard, président
06.24.61.01.90

LE COMITE DES FÊTES

M. Aurélien COUTAL,
07.81.75.59.34
M. Cédric BERNARD,
06.24.49.80.66
M. Thomas POUJOL, 06.73.81.71.07
coprésidents

LES BADISTES VABRAIS

M. Dominique PALMYRE,
président - 05.65.49.11.04

LA FESTI'VABRAISE

M. Simon PUECH
président - 06.48.26.22.17

VABRES RETRAITE ET DETENTE

M. Jean-Claude VERGELY
président - 06.82.94.82.40

VABRES D'HIER A DEMAIN

M^{me} Isabelle GREFFEUILLE,
présidente - 06.78.08.03.86

LES IMPROVI'VABRAIS

M^{me} Nathalie MARINOSA
présidente - 06.10.40.21.96

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

Mme Marina BURGALAT
Présidente - 06.27.35.29.72

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIVEE

M. Thibault LIGNON
Président - 07.82.35.68.61e

ASSOCIATIONS FAMILLES RURALES

M. Miguel BETTENCOURT,
président - 05.65.99.13.76

LES AMIS DE L'ORGUE DE VABRES

M. DISS Pierre
Président - 06.61.49.90.57

LA PAROISSE BON PASTEUR

M. Jean-Louis CAZOTTES,
animateur - 05.65.49.47.66
Pour l'action catholique
des enfants, vous pouvez contacter
M. Jean-Louis CAZOTTES ou
M. Gilles MAUGEAIS - 06.85.96.54.47

ASSOCIATION COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU SAINT-AFFRICAIN

M^{me} Claudine IACOVO
Mme Pascale BAUQUIS,
co-Présidentes - 05.65.99.03.56

FIT'VABRES

M^{me} Colette PAULHE, présidente
06.72.97.81.76

ZARAINA

M. Jean-Chrysostome BAOSAMPY
06.47.98.58.78

Vous pouvez retrouver toutes ces informations
en consultant le site de la mairie de Vabres-l'Abbaye :

www.vabreslabbaye.fr

Courriel : www.mairie-de-vabres-labbaye@wanadoo.fr



MairiedeVabreslAbbaye